



**SOCCER POINTE-CLAIRE**  
**MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU DE L'IFAB**  
**V1.0 janvier 2021**



## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

### Suivi du document

Version	Modification/Mise à jour	Qui	Date
1.0	Création et approbation par l'Exécutif	C.White	2021-01-11



## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

1.	Introduction .....	3
2.	Loi 1 – Terrain .....	3
3.	Loi 2 – Ballon .....	3
4.	Loi 3 – Joueurs.....	3
5.	Loi 4 – Équipement des joueurs.....	4
6.	Loi 5 – Arbitre.....	4
7.	Loi 6 – Autres arbitres .....	5
8.	Loi 7 – Durée d'un match .....	6
9.	Loi 8 – Coup d'envoi et reprise du jeu .....	6
10.	Loi 9 – Ballon en jeu et hors du jeu.....	6
11.	Loi 10 – Issue d'un match.....	6
12.	Loi 11 – Hors-jeu .....	6
13.	Loi 12 – Fautes et incorrections .....	6
14.	Loi 13 – Coups francs .....	7
15.	Loi 14 – Penalty .....	8
16.	Loi 15 – Rentrée de touche .....	8
17.	Loi 16 – Coup de pied de but .....	8
18.	Loi 17 – Corner .....	8



## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

### 1. Introduction

Les modifications exposées dans ce document sont applicables seulement dans les ligues locales de Soccer Pointe-Claire qui lui sont propres.

### 2. Loi 1 – Terrain

Groupe d'âge	Largeur	Longueur	Dimensions du but
U08	20-25m	35-45m	1.52m x 2.44m
U09-10, SEN 7v7	40-45m	45-60m	1.83m x 5.49m
U11-12, SEN 9v9	45-60m	57-87m	2.44m x 7.32m
U13-SEN	50-90m	90-110m	2.44m x 7.32m

Les dimensions du terrain sont sujet à changement dépendamment de la disponibilité des terrains et les décisions de la Ligue et Soccer Pointe-Claire.

### 3. Loi 2 – Ballon

- **U08 et moins:** Ballon # 3, circonférence 22-23 pouces (57-60 cm) – Poids 9-11 onces (280-320 grammes)
- **U09 – U13:** Ballon # 4, circonférence 25-26 pouces (62-65 cm) – Poids 12-14 onces (330-390 grammes)
- **U14 – SEN:** Ballon # 5, circonférence 27-28 pouces (68-71 cm) – Poids 14-16 onces (397-453 grammes)

### 4. Loi 3 – Joueurs

Format	Maximum	Minimum
Soccer à 7	7	5
Soccer à 9	9	6
Soccer à 11	11	7

- Le délai d'attente pour qu'une équipe atteigne le nombre minimum de joueurs est de 15 minutes après l'heure prévue du début du match.



## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

### Remplacements

- Pour les ligues jusqu'à U-18, les remplacements peuvent seulement avoir lieu aux moments suivants:
  - a) But
  - b) Coup de pied de but
  - c) Mi-temps
  - d) Pendant une rentrée de touche, en faveur de l'équipe l'exécutant
  - e) Pendant une rentrée de touche qui est en faveur de l'équipe adverse si celle-ci fait une substitution.
  - f) Blessure (seulement le joueur blessé)
- Pour les ligues Senior, les remplacements sont permis à n'importe quel moment pendant le match (à la volée) mais doivent être exécutés par le centre du terrain du côté du banc des joueurs.
- Le remplaçant ne pénètre sur le terrain qu'après la sortie du joueur qu'il doit remplacer.

### Éligibilité

- Un joueur est éligible de prendre part à un match tant que son nom et ses informations en tant que joueur soient inscrits sur la feuille de match.
- Un joueur ne peut pas être ajouté à la feuille de match après le début de la deuxième demie du match.

## **5. Loi 4 – Équipement des joueurs**

- Les appareils orthopédiques, prothèses et plâtres doivent être vérifiés par l'arbitre afin d'assurer qu'ils ne présentent aucun danger à qui que ce soit.
- Les bracelets Medic-Alert sont permis et doivent être attachés avec un ruban adhésif approprié et de façon que la plaquette du bracelet soit clairement visible.
- Les bijoux qui ne peuvent être enlevés doivent être recouverts de ruban adhésif et ne pas présenter de danger à qui que ce soit incluant son porteur.
- La décision de l'arbitre sur toute question en rapport avec cette loi est finale.

## **6. Loi 5 – Arbitre**

### Les responsabilités de l'arbitre incluent :

- Être responsable du déroulement du match en accord avec les Lois du Jeu (LDJ) remises par l'International Football Associations Board (IFAB) et en accord avec les Modifications au Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire.



## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

- Être présent au terrain un minimum de 15 minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi.
- Donner des instructions aux arbitres assistants quant aux procédures à suivre.
- Compléter les feuilles de match et les faire signer par les officiels d'équipe à la fin du match, saisir les données du match dans PTS-Ref après le match et soumettre les feuilles de match au Statisticien de Soccer Pointe-Claire dans les 48 heures après le match par courriel ([stats@soccerpointeclair.com](mailto:stats@soccerpointeclair.com)).
- Faire les notations appropriées sur la feuille de match et informer immédiatement le Coordonnateur à l'arbitrage de Soccer Pointe-Claire ou le Directeur à l'arbitrage de Soccer Pointe-Claire si le match a été annulé ou abandonné; si le match a été abandonné, noter la minute à laquelle le match a été arrêté.
- Fournir un rapport détaillé de tout incident ayant lieu avant, pendant ou après un match qui doit être porté à l'attention de la Ligue et/ou le Comité de discipline de Soccer Pointe-Claire et l'envoyer au Directeur à l'arbitrage de Soccer Pointe-Claire dans les 48 heures suivant la fin du match par courriel ([refereedirector@soccerpointeclair.com](mailto:refereedirector@soccerpointeclair.com)).
- Informer les officiels d'équipe d'un joueur qui doit être ordonné de quitter le terrain pour qu'il puisse se calmer. Ce joueur peut être remplacé.

### Temps inclément – Pluie et orages

- Avant le match, si le terrain n'est pas en bonne condition et/ou pose un danger quant à son utilisation, le match sera annulé.
- Pendant le match, si le terrain devient dangereux quant à son utilisation, le match est abandonné.
- Au moment d'un premier éclair ou coup de tonnerre, le match ne doit pas débuter ou être arrêté s'il a déjà commencé. Les équipes doivent se mettre à l'abri. Le match ne peut commencer ou reprendre qu'après un délai de 30 minutes depuis le dernier éclair ou coup de tonnerre. Si ce délai fait en sorte que le match ne pourra commencer ou recommencer, le match est annulé s'il n'a pas débuté ou abandonné si le match était en cours.
- La pluie seule n'est pas une raison pour annuler ou abandonner un match à moins que cela ne rende le terrain dangereux pour les participants quant à son utilisation.

## 7. Loi 6 – Autres arbitres

Aucune modification.



## **8. Loi 7 – Durée d'un match**

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Durée</b>
U08-U10, Indoor Senior	2 x 25
U11-U12	2 x 30
U13-U14	2 x 35
U15-U16, Senior	2 x 40
U17-U18	2 x 45

- En raison des restrictions d'horaire, aucune allocation pour temps perdu ne peut être octroyée.
- Si un match débute en retard, l'arbitre doit réduire le temps des demies afin d'assurer que le match finisse à l'intérieur de sa plage de temps prévue.

## **9. Loi 8 – Coup d'envoi et reprise du jeu**

- Pour le soccer à 7, les joueurs de l'équipe adverse doivent être au moins à 6 mètres du ballon et se retrouver de leur propre côté du terrain pendant le coup d'envoi.

## **10. Loi 9 – Ballon en jeu et hors du jeu**

Aucune modification.

## **11. Loi 10 – Issue d'un match**

Aucune modification.

## **12. Loi 11 – Hors-jeu**

- Pour le soccer à 7, cette Loi ne s'applique pas.

## **13. Loi 12 – Fautes et incorrections**

**Tacles glissés – Ligues Senior**

- Pour les Ligues Senior de Soccer Pointe-Claire, les tacles glissés pour directement disputer possession du ballon d'un autre joueur est prohibé.



## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

- Une glissade ou une fente ne constitue pas nécessairement un tacle glissé, ni une faute en soi, et est sujet à l'opinion de l'arbitre.
- Un tacle glissé pour directement disputer possession du ballon d'un adversaire est évalué comme jouant de manière dangereuse et est sanctionné par un coup franc indirect et un avertissement (carton jaune) pour se rendre coupable d'un comportement antisportif.
- Si un contact physique est fait avec un adversaire, un tacle glissé pour directement disputer possession du ballon d'un adversaire est évalué comme tacle un adversaire et est sanctionné par un coup franc direct et, dans l'opinion de l'arbitre, soit un avertissement (carton jaune) pour s'être rendu coupable d'un comportement antisportif (attitude inconsidérée) ou une exclusion (carton rouge) pour avoir commis une faute grossière (attitude violente).

### Jouer au sol

- Jouer au sol n'est pas une faute en soi et est permis.
- Si l'acte menace de porter blessure à quelqu'un (incluant le joueur exécutant l'acte) et empêche un adversaire de jouer le ballon par peur de blessure, l'acte est évalué comme jouant de manière dangereuse et est sanctionné par un coup franc indirect.

### Expulsions

- Un joueur ou officiel d'équipe expulsé a deux minutes pour quitter le terrain. Le jeu ne peut être repris tant que le joueur ou officiel d'équipe expulsé n'ait obtempéré. Le terrain est considéré comme étant tout lieu où la personne peut être vue ou entendue par l'arbitre.

### Spectateurs

- Les officiels d'équipe sont responsables des actions de leurs supporters. L'arbitre peut arrêter un match en raison de comportements inappropriés tel que des commentaires désobligeants visant à influencer négativement le déroulement du match.

## 14. Loi 13 – Coups francs

- Pour le soccer à 7, les adversaires doivent se trouver à au moins 6 mètres du ballon pendant un coup franc.
- Pour le soccer à 7 intérieur, quand le ballon touche le plafond lors d'une séquence de jeu, un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse au lieu perpendiculaire au





## Modifications aux Lois du Jeu de l'IFAB pour Soccer Pointe-Claire

point de contact avec le plafond. Si ce lieu se retrouve dans la surface de réparation, un coup de pied de but ou un coup de pied de coin est plutôt accordé.

### **15. Loi 14 – Penalty**

- Pour le soccer à 7, le ballon est placé à 7 mètres de la ligne de but. Tous les joueurs doivent se retrouver au moins à 6 mètres du ballon et derrière celui-ci.

### **16. Loi 15 – Rentrée de touche**

- Pour la Ligue LOOGS 7v7 intérieure, les rentrées de touche se font avec le pied. La rentrée de touche est un coup franc indirect pris de la ligne de touche d'où le ballon a quitté le terrain en traversant la ligne de touche. Les adversaires doivent se tenir à au moins 6 mètres du ballon pendant le coup franc.

### **17. Loi 16 – Coup de pied de but**

Aucune modification.

### **18. Loi 17 – Corner**

- Pour le soccer à 7 intérieur, le ballon doit être placé au coin à l'intersection de la ligne de touche et la ligne de but.